

Assainissement eaux usées et pluviales



La CACG intervient dans plusieurs domaines de l'**assainissement des eaux usées** que sont :

-Les études de conception et de réalisation d'équipements **d'assainissement collectif (réseaux et stations d'épuration)**,
-**Les diagnostics** d'existants et de prestations **d'exploitation et de maintenance.**
-Les études préliminaires d'aptitude des terrains aux techniques **d'assainissement autonome** (individuel et petit collectif), les **diagnostics** d'existants (**SPANC**).
-En amont, **les études de schémas** communaux ou intercommunaux d'assainissement.

Elle assure également les études préliminaires et la maîtrise d'œuvre d'équipements de réseaux collectifs d'**assainissement pluvial** dans le cadre de **projets autoroutiers, routiers et d'urbanisme.**



Assainissement eaux usées et pluviales

» ASSAINISSEMENT COLLECTIF DES EAUX USÉES

Les interventions concernent les phases actives de réalisation des projets, mais également l'amont et l'aval de ces derniers.

Assistance à maîtrise d'ouvrage : montage des dossiers réglementaires

Pour **une opération nouvelle** ou pour un problème de **mise en conformité d'équipements existants**, la CACG peut assurer le montage et la rédaction des pièces suivantes :

- Dossier ICPE (Installation Classée pour la Protection de l'Environnement) ;
- Dossier de demande de Déclaration d'Utilité Publique (DUP) ou de Déclaration d'Intérêt Général (DIG), Dossier d'enquête parcellaire ;
- Etudes d'impact et d'incidences, dossier Loi sur l'Eau ;
- Dossier de permis de construire.

Maîtrise d'œuvre

Les missions d'ingénierie en **réhabilitation ou travaux neufs** sont conduites par des équipes de **maîtrise d'œuvre** avec toutes les spécialités et compétences requises pour ces types d'ouvrages : hydrauliciens, spécialistes en traitement des effluents et VRD, génie civilistes, électromécaniciens et automaticiens.

- Ces équipes sont sous la responsabilité d'un **chef de projet** qui pilote également les interventions des architectes et paysagistes ;
- La CACG peut également faire intervenir **ses spécialistes** dans des domaines comme la géotechnique, l'hydrogéologie ou la valorisation des résidus de traitement ;
- Elle maîtrise les techniques classiques d'épuration ainsi que les process utilisant la phytorestoration.

Diagnostics d'équipements existants

Les interventions de la CACG sont de deux natures :

- Diagnostics de fonctionnement de stations d'épuration de faible à moyenne capacité, suivis d'exploitation, autosurveillance ;
- Diagnostics de fonctionnement de réseaux collectifs.

Ces missions sont effectuées avec les moyens humains et techniques de l'entreprise, complétés, si nécessaire, par des interventions de sous-traitants (passages caméra, etc.).

Exploitation des ouvrages

Par l'intermédiaire de son service Exploitation, la CACG met ses équipes techniques à disposition des maîtres d'ouvrages et exploitants d'installations pour deux types de missions :

- Des prestations d'exploitation courante sous contrat ;
- Des interventions de dépannage à la demande dans les spécialités suivantes :
 - Réparations de canalisations et d'équipements hydromécaniques ;
 - Dépannages électriques et électromécaniques ;
 - Travaux subaquatiques.



» ASSAINISSEMENT AUTONOME

Trois natures d'intervention :

- Diagnostics individuels d'aptitude des terrains à l'assainissement et choix des filières ;
- Carte communale d'aptitude des sols (dans le cadre de schémas d'assainissement) ;
- Diagnostics de fonctionnement d'installations existantes (SPANC).

Les compétences mobilisées sont celles des pédologues, agronomes, hydrogéologues et hydrauliciens de la CACG.



» ETUDES DE SCHÉMAS D'ASSAINISSEMENT COMMUNAUX

Entre 1997 et 2008, la CACG a réalisé des études de **schémas d'assainissement** pour **170 communes** de Midi-Pyrénées totalisant **34 000 habitants** : elle reste à la disposition des collectivités qui en auraient le besoin pour assurer ces prestations en totalité.

Les compétences mobilisées portent sur :

- La réalisation de cartes d'aptitude des sols à l'assainissement autonome ;
- Le diagnostic des équipements collectifs existants (stations et réseaux) ;
- L'estimation financière des propositions d'aménagement ;
- La cartographie complète et lisible du scénario retenu.



» ASSAINISSEMENT PLUVIAL

Les domaines d'intervention principaux sont :

- l'assainissement routier et autoroutier avec des donneurs d'ordres comme ASF et les services départementaux des routes ;
- L'assainissement des zones aménagées viabilisées (ZAC...) ou urbanisées (lotissements ou agglomérations) pour le compte de maîtres d'ouvrages publics ou privés.

Les missions effectuées portent sur :

Le montage des dossiers réglementaires (dossiers loi sur l'Eau)

Ces prestations sont normalement effectuées par des ingénieurs hydrologues, hydrogéologues et hydrauliciens de la CACG.

La maîtrise d'œuvre des aménagements

Les missions d'études et de maîtrise d'œuvre sont conduites par un chef de projet et des équipes pluridisciplinaires avec toutes les spécialités et compétences requises pour ce type d'ouvrages : spécialistes en VRD, génie civilistes, électromécaniciens et automaticiens.

La CACG peut faire intervenir ses spécialistes dans des domaines comme la géotechnique et l'hydrogéologie.



» DES ÉQUIPES À VOTRE DISPOSITION

Une équipe d'ingénierie et de maîtrise d'œuvre

Assainissement des eaux usées

● Pierre PIQUEMAL
*Chef du Pôle Irrigation
Hydraulique urbaine - Déchets*
+33 (0)5 62 51 72 33
+33 (0)6 07 57 42 61
p.piquemal@cacg.fr

Gestion des eaux pluviales

● Laurent BALLUT
Chef du Pôle Infrastructures-Bâtiments
+33 (0)5 62 51 72 34
+33 (0)6 70 16 13 65
l.ballut@cacg.fr

Assainissement autonome

Schémas d'Assainissement Communaux

● Laurent RIGOU
Responsable laboratoire Agrosol
+33 (0)5 62 51 71 97
+33 (0)6 85 91 98 06
l.rigou@cacg.fr

Dossiers Loi sur l'Eau

● Maud PAUTHIER
Ingénieur Hydrologue
+33 (0)5 62 51 71 88
m.pauthier@cacg.fr

Assistance à maîtrise d'ouvrage

● Bruno LANGLET
Chef de Projet Aménagement
+33 (0)5 62 51 71 61
+33 (0)6 85 91 98 09
b.langlet@cacg.fr

Exploitation et dépannage

● Pierre WEISS
Exploitation des ouvrages
+33 (0)5 62 51 72 62
+33 (0)6 85 91 97 49
p.weiss@cacg.fr



EAU

Une approche intégrée pour des solutions innovantes et durables

FONCIER ET ENVIRONNEMENT

La CACG, un acteur engagé dans le développement durable des territoires

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TERRITORIAL

Au cœur des demandes d'innovation et de développement des territoires



Compagnie d'Aménagement des Coteaux de Gascogne
CACG / Chemin de l'Alette / BP 449 / 65004 Tarbes cedex
Tél. : +33 (0)5 62 51 71 49 / Fax : +33 (0)5 62 51 71 30
E-mail : cacg@cacg.fr / www.cacg.fr



Papier issu de forêts bien gérées, de sources contrôlées et de bois ou fibre recyclés. Toutes nos impressions sont certifiées avec encres végétales. Les eaux de mouillage de nos machines, nos plaques, nos produits de développement et nos chutes de papier sont recyclés.